

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Gaétan Bigaouette

<https://www.cadre21.org/membres/a03125e6baa92075b2bb0787>

Date d'obtention : 2020-11-03 20:40:58

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement accueillir l'élève sans jugement, prendre toutes les informations pertinentes afin d'analyser la situation, prendre la meilleure décision avec les informations que l'on a obtenue, intervenir ou non avec la trousse si l'on juge la pertinence d'intervenir dans un dossier, utiliser la trousse le plus adéquatement et le plus rapidement que possible dans le but de protéger l'élève et de limiter les dommages. par la suite, transmettre aux personnes concernés (corps de police) toutes nos informations recueillis pour l'analyse d'une éventuelle enquête le plus rapidement.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Avant même d'utiliser la trousse nous devons être en mesure de bien analyser et de bien cerner la situation, que nous pouvons être confronté à plusieurs situations, qui à première vue peuvent nous paraître justifié d'utiliser la trousse mais qu'après analyse et réflexion que ce n'est pas une situation pour "Sexto". Nous devons être vigilant et surtout attentif à tout les petits détails qui nous permettra de prendre la bonne décision dans le but d'aider les gens adéquatement sinon de référer au bon endroit.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Recueillir toutes les informations pertinentes, de le faire de la bonne manière, dans le bon ordre des choses afin d'orienter ces personnes au bon endroit et surtout de ne pas compromettre et/ou de retarder le processus d'une éventuelle enquête. Bref, être attentif pour ne pas "échapper" une situation qui mérite d'être traité par Sexto.